

ARCHERS, je vous salue,

**Le dimanche 9 mai – 9 heures au château de Vallerois le bois,
aura lieu le tir à l'oiseau ou abat l'oiseau ou tir au papegay (référence au
perroquet), tir traditionnel des Archers.**

Nous remercions les Propriétaires du château pour leur accueil.

Une visite sera possible à l'issue du tir, en fin de matinée.

Déroulement rapide : On positionne un oiseau en bois de quelques centimètres, sur une cible Beursault, tir à 50 mètres.

La cible est décorée par le Roy de l'année précédente. Il doit aussi assurer la création des oiseaux.

Pour les jeunes ou adultes débutants, une 2ème cible rapprochée, sera mise à disposition. Ce sera le tir du Roitelet.

**Attention :Merci de vous inscrire le mercredi 5 mai pour que nous puissions
apporter vos arcs le dimanche.**

Si oubli, pas de possibilité de tirer, mais vous pourrez être « spectateur » !!!

Chaque Archer tire à son tour une flèche et essaie d'atteindre l'oiseau, il doit tomber et être marqué de la flèche.

Celui qui réussit le premier devient Roy pour une année et reçoit le trophée de la Compagnie.

Si un Archer parvient à abattre l'oiseau 3 années de suite, il est proclamé Empereur.

Le Roy de la Compagnie **doit défendre son titre au tir du Roy de ronde** qui avait lieu en principe dans le Jura. A ce jour, nous n'avons pas de précision quant à la date et l'endroit de ce tir.

Joie et bonne humeur seront au rendez-vous ! Nous vous souhaitons nombreux.

Nota : Tenue médiévale de rigueur et si vous n'avez pas, tenue blanche ou du club.

**Vous verrez et entendrez le jour du tir à l'oiseau qu'une Compagnie (club) se
compose de**

Capitaine (Président)

Roy de l'année

Empereur

Chevalier

écharpe BLEUE

écharpe ROUGE

écharpe VERTE

cordon VERT ROUGE BLANC

EXTRAIT des règlements généraux :

Chaque année, le printemps revenu, de préférence avant le 1^{er} mai, les archers de la compagnie se retrouvent sur le terrain extérieur pour y disputer le Tir du Roy, ou Tir à l'Abat-l'Oiseau, ou Tir à l'Oiseau.

L'objet de ce tir de compagnie est de désigner le Roy (adultes) et le Roitelet (jeunes) de l'année.

Ce tir se déroule à 50 mètres pour les adultes et à une distance réduite pour les jeunes. Il consiste à abattre un oiseau de bois tendre placé au centre d'une carte ou, à défaut, d'un blason.

Le tir à l'Oiseau a pour objet la désignation du roi de l'année.

Le Tir à l'Oiseau se fait dans l'ordre suivant : « Le ou les Empereurs, le Roi, le Connétable, le Capitaine honoraire, le Capitaine, les Officiers, puis les Chevaliers, Archers et Aspirants dans l'ordre du tirage au sort.

Au jour et à l'heure indiqués, les Archers doivent se retrouver dans le jardin de tir, avec le drapeau, les officiers revêtus de l'insigne de leur grade. Il faut à l'heure indiquée la présence de trois Chevalier ou Archers pour que le tir ait lieu.

L'oiseau, du volume du pouce à peu près, les ailes et les pattes serrées contre le corps et ne faisant aucun relief, est placé devant le noir de chaque carte, à l'aide d'une lige à collet enfoncée dans la carte, tige sur laquelle il est fixé par la queue, au moyen d'un collage solide, mais sans fil de fer ou de laiton.

Il faut, pour que l'abat de l'oiseau soit bon et valable, que le corps de l'animal, et non pas une de ses parties, soit abattu, et qu'il ait été touché de la pointe de la flèche, ce qui se vérifie par la marque que laisse le coup.

Lorsque l'oiseau a été abattu, celui qui a fait le coup reste sur le pas tandis que les Chevaliers présents vont relever l'oiseau et constater si l'abattage est bon et valable.

Si le coup est bon, l'oiseau est apporté à celui qui l'a abattu, par le Capitaine ou par l'officier qui a le plus haut grade, avec le drapeau par l'allée centrale ou allée du Roy.

Le Capitaine donne l'accolade au vainqueur, le proclame Roy, lui passe au cou la banderolle, insigne de sa dignité et lui remet immédiatement le prix voté par la Compagnie.

Celui qui est proclamé ROY pendant 3 années consécutives dans la Compagnie, devient Empereur et garde le prix.